



Westminster & City News

NUMÉRO 12

Du 23 au 29 mars 2018

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

POLITIQUE MONÉTAIRE ET FINANCES PUBLIQUES

Th. May a annoncé l'attribution de fonds supplémentaires pour le NHS et la Défense – Le Premier ministre a annoncé que des fonds supplémentaires seraient alloués aux services de santé dans les prochains mois, sans préciser de montant. Th. May souhaite développer un programme de financement de long terme pour le NHS actuellement sous tension qui assurerait la soutenabilité du système de santé. Elle a aussi fait savoir que 600 M£ supplémentaires seraient alloués pour la prochaine année budgétaire afin d'alimenter la force de dissuasion nucléaire britannique. Prélevée sur les fonds de réserve du Trésor dédiés à ce programme, cette somme est destinée au programme des 4 nouveaux sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (*Dreadnought*), sans augmenter son coût total (31 Md£ et 10 Md£ de réserves). Th. May a également annoncé une réallocation de 200 M£ au profit de la Défense. Une évaluation des capacités militaires est en cours et des inquiétudes sont exprimées par le Ministre de la Défense et de nombreux parlementaires quant à un budget difficilement compatible avec les objectifs de la revue stratégique de 2015.

Le gouvernement britannique a pris le contrôle des finances du *Council* de Northamptonshire – Le gouvernement a annoncé l'arrivée de commissaires dans la collectivité locale pour prendre le contrôle des finances locales, une première depuis vingt ans. Cette décision intervient un mois après que le gouvernement local conservateur ait imposé un contrôle d'urgence des dépenses. D'après Max Caller, qui a mené l'enquête gouvernementale sur l'autorité locale, les difficultés de cette dernière sont si profondes qu'il est impossible d'envisager une stabilisation de la situation du *Council* sur le court terme.

INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

Les entreprises industrielles britanniques prévoient d'intensifier leurs investissements – D'après l'[enquête](#) de la Banque d'Angleterre sur l'environnement des affaires au premier trimestre 2018, cette hausse serait associée au fait que, profitant d'une croissance robuste des exportations de biens, les entreprises industrielles britanniques arrivent au maximum de leurs capacités de production. Ces investissements seraient aussi facilités par une amélioration des profits. Les entreprises industrielles qui avaient choisi de différer leurs investissements en réponse aux incertitudes liées au Brexit ont désormais besoin d'augmenter leurs capacités pour honorer leurs commandes. Aussi, la chute de la Livre aurait conduit les consommateurs britanniques à privilégier certains produits locaux (boissons et tissus d'ameublement). Néanmoins, certains signes de fragilité financière ont émergé dans l'industrie du loisir et la vente de détail. D'après l'enquête, si les entreprises ont des difficultés à trouver de la main d'œuvre, l'impact sur les salaires reste limité.

La production automobile se contracte – D'après les [données](#) du syndicat automobile *Society of Motor Manufacturers and Traders* (SMMT), en février, la production automobile se serait contractée de 4,4 % en glissement annuel. La demande d'automobiles au RU a fortement diminué (-17 %) alors que la contraction des exportations fut modeste (-0,8 %). Pour Mike Hawes, président de la SMMT, ces chiffres sont le reflet de la dépendance de l'industrie automobile britannique aux exportations. Ainsi, la priorité du secteur serait que les négociations du Brexit aboutissent à un accord qui n'affecte pas ses liens commerciaux avec l'UE, son principal

marché. Si certaines entreprises comme Nissan, Toyota et Honda ont annoncé qu'elles maintiendraient une partie de leur production au RU en dépit du Brexit, l'avenir d'autres projets reste incertain. BMW a annoncé la potentielle relocalisation de la production de la voiture Mini, au même titre que Vauxhall pour la voiture Astra.

COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Le ministre du Commerce international britannique a rencontré son homologue brésilien – À l'occasion de la 10^{ème} réunion du *Joint Economic and Trade Committee* (JETCO) créé en 2006, le RU et le Brésil ont achevé l'examen de leur relation commerciale bilatérale (*Trade review*). Dans leur [déclaration](#) conjointe, les délégations se sont engagées à (i) développer une feuille de route pour des discussions sectorielles lors de leur prochaine réunion et (ii) à consulter les entreprises en matière de services. Les deux pays ont également réitéré leur soutien pour une conclusion opportune (*timely conclusion*) des accords de libre-échange et d'association entre l'UE et le Mercosur. Ils ont convenu de travailler étroitement à la transposition des accords commerciaux de l'UE dans le cadre du Brexit, ainsi qu'à l'obtention par le RU de sa propre liste d'engagements d'accès au marché à l'OMC. En parallèle, les instituts de la Propriété intellectuelle du RU et du Brésil ont [signé](#) un MoU afin de faciliter les procédures de brevetage et d'en diminuer le coût pour les personnes déposant une demande dans chacun des deux pays.

ACTUALITÉ FINANCIÈRE

BREXIT

Le régulateur autorise les institutions financières à opérer sous le passeport jusqu'à la fin de la transition – [J. Cunliffe](#), Sous-gouverneur de la Banque d'Angleterre pour la stabilité financière, [S. Woods](#), Sous-gouverneur pour la réglementation prudentielle et [A. Bailey](#), chef de la FCA, ont publié conjointement des courriers dispensant les chambres de compensation, les fonds d'investissement et les autres institutions financières opérant actuellement au RU sous le régime du passeport européen de demander une autorisation pour la période de transition. Ils appuient cette décision sur les progrès de la négociation de retrait entre le RU et l'UE. Ils encouragent ces institutions financières à continuer leur dialogue avec les régulateurs pour opérer post-sortie. À la même occasion, la PRA a publié deux *supervisory statements* concernant la supervision des succursales de [banques](#) et d'[assurances](#) internationales. Il est nécessaire pour la PRA d'avoir un degré *approprié* d'influence et de visibilité sur les résultats de la supervision.

A. Bailey juge nécessaire un accord entre l'UE et le RU pour assurer la continuité des contrats existants – Selon le [directeur](#) de la FCA, un accord serait la meilleure option pour atténuer les risques liés au Brexit, en assurant aux entreprises financières un soutien réglementaire pour la poursuite de leurs activités. Sont concernés 27 Md£ de contrats d'assurance et 10 millions assurés (côté RU), et 55 Md£ de contrats et 38 millions d'assurés (côté UE), tandis que les montants notionnels des contrats de dérivés concernés sont respectivement de 26 000 Md£ pour les contrats sans compensation centrale et de 70 000 Md£ pour les dérivés compensés (*cleared derivatives*). A. Bailey insiste sur la nécessité d'une coopération et d'un engagement réglementaire conjoint dans [trois domaines](#) : le cadre légal relatif aux services financiers, la préservation de la continuité des contrats transfrontaliers, et la garantie de l'accès aux nouveaux services financiers. Il se félicite de l'accord de transition et estime qu'il y a désormais une meilleure compréhension des enjeux liés à l'inclusion des services financiers dans l'accord de relations futures.

Selon le FPC, les risques liés au Brexit ne justifient pas de marge de capital additionnelle pour les banques – Après évaluation de plusieurs impacts macroéconomiques du Brexit, le *Financial Policy Committee* les [considère](#) en accord avec les *stress tests* 2017 et estime le système bancaire britannique capable d'être un soutien à l'économie réelle même en cas de Brexit « désordonné ». Seule la combinaison d'une telle sortie, d'une forte récession mondiale et d'amendes majeures pour mauvaise conduite aurait des conséquences plus sévères que les *stress tests*. Le FPC juge « négligeable » la probabilité d'une telle combinaison. Par ailleurs, le FPC a indiqué que, bien que les crypto-actifs ne font pas actuellement peser de risque concret sur la stabilité financière, si des liens significatifs devaient s'établir de manière croissante entre crypto-actifs et institutions ou marchés financiers d'importance systémique, le FPC devrait alors s'assurer que le noyau dur du système financier britannique soit résistant aux chocs.

RÉGULATION FINANCIÈRE

De nouvelles règles sur les conseils aux épargnants souhaitant transférer leur épargne retraite – La FCA a fait évoluer la réglementation des conseils aux épargnants qui souhaitent passer d’une retraite à prestations définies à un contrat à cotisations définies. Ces règles visent à améliorer la qualité des conseils de transfert d’épargne retraite et donc de permettre aux épargnants d’agir en connaissance de cause. Les nouvelles règles sont les suivantes : (i) tous les conseils sur les transferts d’épargne retraite doivent être dispensés au cas par cas ; (ii) les spécialistes des transferts d’épargne retraite doivent contrôler l’action du conseiller en analysant la cohérence de la procédure de conseil ; (iii) le conseiller doit développer une analyse individuelle du transfert et proposer une comparaison entre la valeur des avantages abandonnés et les coûts associés à ces avantages lorsqu’un contrat à cotisations définies est adopté ; (iv) adopter une approche cohérente de l’option de retrait des fonds de pension lorsque les avantages en terme de retraite sont préservés (pour veiller à ce que les salariés ne sortent pas sans régime équivalent).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Londres (adresser les demandes à londres@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s’efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l’utilisation et de l’interprétation de l’information contenue dans cette publication.



Directeur de la publication : Jean-Christophe Donnellier
Service économique régional de Londres
Ambassade de France au Royaume-Uni

Adresse : 58 Knightsbridge, London, SW1X 7JT

Rédigé par : Robin Fournier, Louis Martin et Margaux Sauvaget.

Revu par : Philippe Guyonnet-Dupérat

Version du 29 mars 2018